



CHARTRE DE PARTENARIAT

Entre

La Mairie d'Angoulême, représentée par Monsieur Le Maire Philippe LAVAUD

D'une part

Et

La Mairie de Guelendjik, représentée par Monsieur Le Maire Victor KHRESTIN

D'autre part

Préambule

La charte signée entre les maires des deux villes et les deux organisations en charge des relations de jumelage, le Centre des Liens Etrangers et le Comité des Jumelages Angoulême – Villes Etrangères, à l'issue de la rencontre officielle du 24 au 29 novembre 2010 à Angoulême établit une concertation et des échanges réguliers sur des sujets communs intéressant les 2 collectivités locales. Y sont définis les principaux domaines de collaboration et de consultation mutuelle et de partages d'expériences et d'expertise :

DOMAINE TECHNIQUE

Portant sur les thèmes :

- Puisement des eaux de surface et purification de l'eau avant distribution : projet de Guelendjik pour puisement dans le lac (partenaire technique : SEMEA)
- Projet de création d'une usine de tri des déchets ménagers : mise en contact
- Etude de faisabilité pour l'aménagement de blocs sanitaires écologiques dans les lieux publics et les sites naturels (partenaire technique : Grand Angoulême)
- Traitement des nuisances olfactives des bassins d'épuration (partenaire technique : Grand Angoulême)

DOMAINE DE LA SANTE

- Cardiologie et Chirurgie cardiaque

DOMAINE TOURISME ET ECOLOGIE

- Soutien au développement du tourisme international à Guelendjik (partenaires : Comité Départemental du Tourisme de Charente, Office de Tourisme d'Angoulême, Département touristique de la ville de Guelendjik, association des prestataires touristiques de Guelendjik)

DOMAINE MOBILITE ET FORMATION

Portant sur les thèmes :

- Echanges et formations des jeunes / étudiants :

A Angoulême : stage en entreprise dans les filières hôtellerie / restauration et des technologies de l'image

A Guelendjik : dans les domaines de l'hôtellerie, restauration, métiers du bâtiment, menuiserie

- Echanges de pratiques entre enseignants d'établissements publics et privés

DOMAINE CULTUREL

Portant sur les thèmes :

- Partenariat entre les centres socio culturels et les conservatoires : musique, danse, théâtre
- Francophonie : stage de langues en France par le biais de stages professionnels
- Participation aux festivités du Carnaval de Guelendjik du 1 au 8 juin 2011: visite officielle et accueil d'un ensemble chorégraphique ou musical

DOMAINE DE LA VALORISATION ET DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ECONOMIQUES

- Organisation d'un congrès des Spiritueux en 2012 dans le palais des congrès de Guelendjik (Partenaires : Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême). Une manifestation similaire pourrait être organisée en retour au Parc des expositions d'Angoulême



- Mission programmée Avril – Mai ou Juin 2011 à Guelendjik pour la définition des actions prévues à la présente charte

Fait à Angoulême, le 27/10/2010

Monsieur Philippe LAVAUD
Maire d'Angoulême



Girard (Lavaud)

Monsieur Viktor KHRESTIN
Maire de Guelendjik



Viktor Khrestin

Madame Christine GRANET

Présidente du Comité des Jumelages Angoulême
Villes Etrangères



Comité
des Jumelages
ANGOULÊME/VILLES ÉTRANGÈRES

Christine Granet

Madame Liubov CHEKOEVA

Vice-présidente du Centre des Liens Etrangers de
Guelendjik

Liubov Chekoeva